



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Secrétariat Territorial
Unité Éducative de Milieu Ouvert
1 Avenue de Verdun
71100 Chalon-sur-Saône



Dijon, le 21 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protection Judiciaire de la Jeunesse Côte d'Or et Saône et Loire:

Le Ministère de la Justice

organise la désorganisation de ses services !

Le 10 avril dernier, le SNPES-PJJ/FSU syndicat majoritaire des personnels de la PJJ, alertait les citoyens par l'intermédiaire des médias et les décideurs de Côte d'Or et de Saône et Loire (Parlementaires, Maires, Présidents des Conseils Départementaux,...) par courrier sur le manque de moyens en personnels et contre la baisse des budgets pédagogiques pour assurer nos missions.

Nous nous alarmions, aux côtés des personnels et des services de Milieu Ouvert et d'insertion de la suppression d'un poste d'éducateur à Dijon (- 10 % de capacité de prise en charge de jeunes pour toute la Côte d'Or) et un autre à Chalon (-15 % de capacité de prise en charge) pour la rentrée de septembre, par non renouvellement de départs en retraite. Cela alors que les services de milieu ouvert, de l'avis même de l'administration locale et territoriale, sont en surcharge de travail. Un poste d'éducateur à Dijon en 2016 comme à Chalon en 2015 avaient déjà été supprimés.

Nous sommes consternés de ces arbitrages, alors que nos services rendent un service crucial à la communauté : près d'un millier de jeunes ont été pris en charge sur le 21 et près de 500 sur le ressort de Chalon au titre de l'enfance en danger ou délinquante depuis un an, les plus éloignés de l'emploi et qui sont pour la plupart sortis sans rien du système scolaire.

Le Ministère que notre syndicat a eu en direct, maintient ses suppressions de postes contre vents et marées et renvoie à un nouvel arbitrage en ... 2018!

Cela ne manque pas de piquant où au même moment Monsieur JJ URVOAS, encore Ministre de la Justice, prend la plume pour commettre « Une lettre du Garde des Sceaux à un futur Ministre de la Justice ».

Dans cet opuscule, qui se veut être un véritable programme pour la Justice du XXI siècle, il dit « qu'il faut tout mettre en œuvre pour construire une politique pour notre jeunesse ». Selon ses préconisations, p 39, il faut « améliorer la prise en charge des mineurs ».

Pour cela, **Monsieur URVOAS dit que la Protection Judiciaire de la Jeunesse a besoin de 800 créations de postes d'éducateurs, de psychologues et d'assistants de service social (soit une augmentation de 10 % de l'effectif national actuel), d'une baisse des normes de prise en charge pour améliorer le suivi des jeunes, de renforcer le dispositif d'insertion, d'un plan national de 94,5 millions d'euros pour rénover des foyers vétustes...**

Que ne l'a-t-il fait lui et son Gouvernement depuis 5 ans ! Monsieur URVOAS est encore aux responsabilités et c'est sous son administration qu'on sabote le service public de la PJJ en Côte d'Or /Saône et Loire ! Les professionnels de la PJJ oscillent entre incompréhension et colère face à l'art de l'esquive pratiqué par leur Ministre. Nous n'en resterons pas là

Nous appelons solennellement le Ministre à revenir sur les suppressions annoncées de postes, décisions incompréhensibles et lourdes de conséquences pour les justiciables.

Nous appelons les décideurs des deux départements (Maires, parlementaires,...) à faire pression sur le Gouvernement. Nous leur avons envoyé une lettre. Nous sommes disponibles pour les rencontrer.

Nous allons interpeller les candidats aux Législatives pour connaître leur position sur ce dossier.

Laurent TISSIER
Educateur à la PJJ de Chalon
Secrétaire Territorial
Section SNPES-PJJ/FSU 21/71
tel : 03.45.77.10.61

Philippe AYMARD
Éducateur à la PJJ de Dijon
Secrétaire Régional
Bourgogne - Franche Comté – Centre
tel : 06.74.78.52.92